

Vaccins à ARNm contre la COVID-19

COVID-19 mRNA Vaccines

Au cours des 50 dernières années, la vaccination a sauvé plus de vies au Canada que toute autre mesure sanitaire.

Que sont les vaccins à ARNm (ARN messenger) contre la COVID-19?

Les vaccins à ARNm (ou vaccins à ARN messenger) contre la COVID-19 (Moderna et Pfizer-BioNTech) protègent contre l'infection par le coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère 2 (SRAS-CoV-2) qui cause la COVID-19. Ils sont approuvés par Santé Canada.

Qui devrait recevoir les vaccins?

Les vaccins sont recommandés à partir de 6 mois. Les vaccins revêtent une importance particulière pour les personnes présentant un risque accru d'infection ou de maladie grave, notamment les suivantes :

- les personnes de 65 ans et plus;
- les pensionnaires des foyers de soins de longue durée ou des résidences pour personnes âgées (y compris ceux en attente de placement);
- les personnes ayant des problèmes médicaux graves sous-jacents;
- les personnes enceintes;
- les travailleurs de la santé;
- les premiers intervenants (policiers, pompiers et ambulanciers paramédicaux);
- les peuples autochtones et les personnes vivant dans des communautés autochtones. Les populations autochtones risquent davantage de contracter des maladies graves liées à la COVID-19 en raison des inégalités en matière de santé résultant du colonialisme.

De plus amples renseignements, y compris la façon de s'inscrire au vaccin, se trouvent sur le site Web du gouvernement de la Colombie-Britannique :

www2.gov.bc.ca/gov/content/covid-19/vaccine/register.

Comment les vaccins sont-ils administrés?

Les vaccins sont administrés par injection. Les personnes de 5 ans et plus devraient recevoir une dose. Les enfants de 6 mois à 4 ans et les personnes dont le système immunitaire est affaibli peuvent avoir besoin de plus d'une dose en fonction de leurs antécédents de vaccination.

La meilleure protection contre la COVID-19 consiste à recevoir toutes les doses de vaccin recommandées.

Il faut garder un registre de tous les vaccins reçus.

Quels sont les avantages des vaccins?

La vaccination est le meilleur moyen de vous protéger contre la COVID-19, qui est une maladie grave et parfois mortelle. Les vaccins offrent une forte protection contre les maladies graves liées à la COVID-19, y compris les hospitalisations et les décès. En vous faisant vacciner, vous protégez aussi les autres, notamment ceux et celles qui n'ont pas la possibilité de se faire vacciner.

Quelles sont les réactions possibles à la suite de la vaccination?

Les vaccins sont très sécuritaires. Il vaut mieux se faire vacciner que de contracter la COVID-19. Le vaccin ne peut pas vous donner la COVID-19. Les réactions les plus courantes aux vaccins peuvent comprendre la douleur, la rougeur, l'enflure et une démangeaison au point d'injection. Chez certaines personnes, ces réactions peuvent se manifester huit jours ou plus après l'administration du vaccin. D'autres réactions peuvent comprendre de la fatigue, des maux de tête, de la fièvre, des frissons, des douleurs musculaires ou articulaires, des ganglions lymphatiques gonflés dans l'aisselle, des nausées et des vomissements. Les bébés et les jeunes enfants peuvent être irritables, somnolents ou avoir moins d'appétit. Ces réactions sont bénignes et ne durent généralement qu'un jour ou deux. Si vous avez des inquiétudes concernant les symptômes qui surviennent après avoir reçu le vaccin, consultez votre fournisseur de soins de santé ou appelez au **8-1-1** pour obtenir des conseils.

De rares cas d'inflammation du cœur (myocardite et péricardite) ont été signalés après l'administration des vaccins à ARNm contre la COVID-19. Ces inflammations ont été le plus souvent observées :

- après une deuxième dose du vaccin lorsque le délai entre les doses était inférieur à 8 semaines;
- chez les hommes de 12 à 29 ans;
- avec une dose plus élevée du vaccin Moderna.

On peut prendre de l'acétaminophène (p. ex. du Tylenol®) ou de l'ibuprofène* (p. ex. de l'Advil®) en cas de fièvre ou de douleur. Il ne faut pas administrer d'AAS (p. ex. de l'Aspirine®) aux personnes de moins de 18 ans en raison des risques de contracter le syndrome de Reye.

Pour en savoir plus sur le syndrome de Reye, consultez la fiche [HealthLinkBC n° 84 Le syndrome de Reye](#).

Il faut rester à la clinique pendant 15 minutes après avoir reçu un vaccin. Dans des cas extrêmement rares, une réaction allergique potentiellement fatale nommée anaphylaxie se produit après la vaccination. On l'observe chez moins d'une personne sur un million. Les symptômes sont l'urticaire, des difficultés respiratoires ou le gonflement de la gorge, de la langue ou des lèvres, que votre fournisseur de soins de santé peut traiter. Le traitement d'urgence comprend l'administration d'épinéphrine (adrénaline) et le transport par ambulance vers le service des urgences le plus proche. Si ces symptômes se manifestent après votre départ de la clinique, appelez le service **9-1-1** ou le numéro d'urgence de votre région.

Signalez toujours à votre fournisseur de soins de santé toute réaction grave ou inattendue.

Après avoir reçu le vaccin à ARNm contre la COVID-19, vous pourriez être contacté pour participer à une étude de surveillance de l'innocuité du vaccin. Pour en savoir plus sur l'étude, veuillez consulter <https://canvas-network.ca/fr/>.

À qui le vaccin est-il déconseillé?

Vous ne devez pas recevoir le vaccin si vous avez une allergie grave (anaphylaxie) au polyéthylène glycol (PEG) qui est présent dans les deux vaccins à ARNm contre la COVID-19. On trouve le PEG dans certains produits cosmétiques, produits de soin de la peau, laxatifs, sirops contre la toux et produits de préparation intestinale pour la colonoscopie. Il peut être employé comme additif dans certains aliments transformés et dans certaines boissons, mais aucun cas de réaction anaphylactique causée par la présence de PEG dans des aliments ou des boissons n'a été signalé.

Consultez votre fournisseur de soins de santé si vous avez souffert d'une anaphylaxie après avoir reçu une dose d'un vaccin contre la COVID-19 ou si vous avez souffert d'une anaphylaxie dont la cause est inconnue.

Y a-t-il d'autres facteurs à prendre en compte avant de se faire vacciner?

Consultez votre fournisseur de soins de santé dans les cas suivants :

- vous avez reçu un diagnostic d'inflammation du cœur (myocardite ou péricardite) par un médecin après avoir reçu une dose de vaccin contre la COVID-19 sans autre cause connue;
- vous avez des antécédents de syndrome inflammatoire multisystémique à la suite d'une infection à la COVID-19;

- vous présentez des symptômes de la COVID-19.

Si une nouvelle maladie vous empêche de vaquer à vos activités habituelles, vous devriez attendre d'être guéri. Cela permettra de faire la distinction entre les effets indésirables du vaccin et une aggravation de votre maladie.

Qu'est-ce que la COVID-19?

La COVID-19 est une infection des voies respiratoires et des poumons causés par le coronavirus du SRAS-CoV-2. Les symptômes de la COVID-19 peuvent comprendre la toux, un essoufflement, de la fièvre, des frissons, de la fatigue et une perte du goût ou de l'odorat. Bien que certaines personnes infectées ne présentent aucun symptôme ou ne présentent que des symptômes bénins, d'autres doivent être hospitalisées et peuvent même en mourir. Le risque de développer une maladie grave est plus fréquent chez les personnes âgées et celles souffrant de maladies chroniques comme le diabète, les maladies cardiaques ou les maladies pulmonaires. Pour certaines personnes, les symptômes de la COVID-19 peuvent persister pendant des semaines ou plus longtemps encore. Les effets à long terme de cette maladie sur la santé humaine sont inconnus.

Comment la COVID-19 se transmet-elle?

Le virus qui cause la COVID-19 se transmet d'une personne à l'autre en toussant, en éternuant, en parlant, en chantant et en respirant. Il peut aussi se transmettre en touchant une surface ou un objet contaminé par le virus, puis en se touchant la bouche, le nez ou les yeux.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les vaccins contre la COVID-19, consultez la page Web du BCCDC (Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique) portant sur ce sujet à www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/covid-19-vaccine (en anglais seulement).

Consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit

Il est conseillé aux parents ou aux tuteurs de discuter du consentement à la vaccination avec les enfants. Les enfants de moins de 19 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles associés à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas se faire vacciner, peuvent légalement consentir aux immunisations ou les refuser. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit, consultez [HealthLinkBC Fiche n° 119 L'Infants Act \(Loi sur la petite enfance\)](#), le [consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit et l'immunisation](#).

Pour les autres sujets traités dans les fiches de HealthLinkBC, consultez www.HealthLinkBC.ca/health-library/healthlinkbc-files ou votre bureau de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en Colombie-Britannique qui ne constituent pas une urgence, consultez le site Web www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.